



Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du dimanche 22 janvier 2023 à Cours-de-Monségur

ORDRE DU JOUR : modifications et approbation des statuts de l'association.

Les statuts régissant le club ont été créés en septembre 1991, ils ont été modifiés une première fois en décembre 2004. Nous proposons de les amender afin de mieux refléter la réalité.

Les principales modifications apportées sont :

- création d'un titre en regard de chaque article ;
- adjonction d'un article : article 4 « affiliation des RHEM à la FFRandonnée » ;
- aménagement de 4 articles :
 - nombre de membres du comité directeur : toujours 9 membres mini mais suppression du nombre maxi ;
 - une garantie de l'égalité d'accès des femmes aux instances dirigeantes du club moins contraignante que dans le texte initial ;
 - pas d'obligation d'établir un budget prévisionnel avant le début d'exercice ;
 - règlement intérieur élaboré et modifié en CODIR.

Le document dans son intégralité sera mis en ligne sur le site à la disposition de tous.

VOTE : les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité des 78 présents et représentés.

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du dimanche 22 janvier 2023 à Cours-de-Monségur

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----|---|------|
| 1- | Rapport d'activités | VOTE |
| 2 - | Rapport financier | VOTE |
| 3 - | Rapport moral | VOTE |
| 4 - | Point des adhésions | |
| 5- | Réélection ou nomination d'administrateurs | VOTE |
| 6 - | Présentation des activités et projets 2023 | |
| 7 - | Campagne d'adhésion 2022-2023 | VOTE |
| 8 - | Questions diverses : <ul style="list-style-type: none">- Règlement intérieur- Campagne d'adhésion 2023-24- Budget prévisionnel, évolution des cotisations | |

5 personnes absentes à l'AG extraordinaire nous ayant rejoint pour l'AG ordinaire, le total des présents et représentés passe de 78 à 83.

Votes : avec l'accord de tous les participants, les votes se sont déroulés à main levée.

1 - RAPPORT D'ACTIVITES 2022 (cf. annexe1)

Résumé :

En 2022, notre association a proposé ou participé aux activités suivantes :

- 34 randonnées du jeudi reposant sur 18 animateurs ;
- 32 randonnées du dimanche ;
- 60 séances de marche nordique pour 2 animateurs ;
- 38 rando@ santé ont été organisées pour 2 animateurs
- Escapade / Fête de la Randonnée à St Martin du Puy : environ 400 participants et 50 bénévoles
- Gironde à Pied : 8 animateurs mobilisés sur 2 journées
- 6 balades à la fraîche pendant l'été ; 184 participants
- marche « Octobre Rose » organisée par la mairie de La Réole ;
- téléthon à Sauveterre-de-Guyenne puis à Mesterrieux
- journée commune avec l'ASPTT Marmande à St Ferme : 40 participants environ
- 3 séjours
 - Figeac : 32 participants, 4 randonnées
 - Guchen : 30 participants, 7 randonnées
 - Izeste : 14 participants, 3 randonnées (dénivelé 2100 m !)
- refonte du PDIPR pour la CDC du Bazadais (en attente de la reprise du chantier)
- veille sur les sentiers ;
- 24 actions de formation : PSC1 – BF MN – PRATIQUER

VOTE : le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

2 - RAPPORT FINANCIER 2022 (cf. annexe 2)

Résumé :

Voici les grandes lignes du rapport financier, le compte de résultat est joint en annexe.

Mouvements financiers de l'année 2022

55 442,62 €

Répartition :

- Dépenses
- Recettes

28 752,38 €

26 688,24 €

Résultat

- Déficit

2 064,14 €

Mais un acompte de 1834 € ayant été versé en mars 2022 pour le séjour de Pentecôte 2023 à Oléron, le déficit réel s'élève à :

230,14 €

Parmi les dépenses :

- repas de fin de saison
- formation : PSC1, BF MN, stages PRATIQUER
- licences / part reversée à la Fédération
- séjours (Figeac, Guchen, vallée d'Ossau)

245,00 €

1 961,00 €

4 932,50 €

18 115,77 €

Parmi les recettes :

- contributions départementales (Fête de la Rando, Gironde à Pied)
- dons
- aide à la formation (départementale + participation RHEM)
- cotisations licences / adhésions
- séjours (Figeac, Guchen, vallée d'Ossau)

400,00 €

356,00 €

490,00 €

5 524,00 €

17 710,40 €

Sur les 3 postes précédents, nous constatons les excédents ou déficits suivants :

- formation : PSC 1, BF MN, stages PRATIQUER
- cotisations
- séjours : pot de fin de séjour + reconnaissances

1 471,00 €

591,50 €

405,37 €

Patrimoine de l'association au 31/12/2022

9 266,86 €

VOTE : 1 abstention, 82 pour ; le rapport financier est adopté à la majorité.

3 - RAPPORT MORAL 2022

Après la parenthèse compliquée de 2020 – 2021, comme je l'ai écrit dans mes vœux adressés à vous tous, 2022 a été l'année du *retour à la normale* au cours de laquelle nous avons pu renouer sans contrainte et avec un plaisir non dissimulé avec notre passion commune.

Une année normale, enfin, sans oukase, ni diktat !...

Au chapitre des satisfactions.

- L'éclatante réussite de notre Escapade-en-Haut-Entre-deux-Mers jumelée cette année avec la fête départementale de la randonnée, obtenue grâce à la mobilisation massive et à la disponibilité sans faille d'un grand nombre d'entre vous.
- L'excellente qualité des trois séjours proposés cette année par nos équipes d'animateurs-organisateurs.
- La reconnaissance de notre savoir-faire dans le domaine de la refonte des itinéraires de promenade et de randonnée qui devrait à nouveau se concrétiser en 2023.
- La progression continue du nombre de nouveaux adhérents, bien supérieure à celui des départs, et l'impact incontestable de la rando santé® dans ces bons chiffres.
- Mais aussi et surtout, le dynamisme et le dévouement de nos animateurs qui continuent inlassablement à nous proposer des randonnées toujours aussi originales et variées.

Nous pouvons tous être fiers d'eux et leur exprimer notre gratitude pour l'énergie qu'ils déploient au quotidien.

Pour autant, on peut encore s'améliorer dans le domaine de l'investissement personnel au profit de la collectivité.

Au risque de passer pour un radoteur patenté, je regrette que certains d'entre vous n'ose pas encore franchir le pas pour venir renforcer notre équipe d'animateurs. Vous aimez ce qu'ils font, alors, pourquoi ne pas les rejoindre... On peut vous y aider.

Belle année à toutes et à tous et à bientôt pour...

MARCHER, TOUS, TOUT LE TEMPS, PARTOUT

(Devise de la FFRandonnée)

VOTE : le rapport moral est approuvé à l'unanimité des voix.

4- POINT SUR LES LICENCES ET ADHÉSIONS

(A noter que depuis l'AG, 3 nouveaux adhérents se sont inscrits qui ne sont pas inclus dans les chiffres ci-dessous)

Saison	2022 - 2023	2021 - 2022
Nombre de licenciés	148	140
Nouveau / Départ	+ 25 / - 17	+ 36 / - 18

Aux 148 adhérents, il faut rajouter 3 adhérents licenciés dans d'autres clubs mais membres de notre club.

Profil des adhérents

Sexe	2022 - 2023	2021 - 2022
Femme	101	92
Homme	47	48

Tranche d'âge	2022 - 2023	2021 - 2022
20 - 29 ans	1	-
30 - 39 ans	1	-
40 - 49 ans	2	3
50 - 59 ans	7	11
60 - 69 ans	68	72
70 - 79 ans	63	48
80 - 89 ans	6	6

Secteur de résidence	
La Réole	72
Monségur - Pellegrue	26
Sauveterre	29
Cadillac	4
Langonnais	4
Libournais	3
Région bordelaise	2
Hors département (Lot et Garonne, Dordogne, région parisienne)	8

5- REELECTION OU NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Quatre administrateurs arrivent en fin de mandat (3 ans) : Chantal Thibaudeau, Marie-Lise Barbe, Yves Morel, Maryse Constantin.

Seuls Maryse et Yves sont candidats à leur reconduction, Chantal et Marie-Lise ne souhaitant pas renouveler leur mandat.

Notre trésorier, Michel Léglise, est démissionnaire.

Deux membres se sont portés volontaires pour rejoindre notre comité directeur :

- Jean-Luc Le Hen
- Pierre Grillon

Il est procédé au vote :

- **Vote pour la réélection de Maryse Constantin :** élue à l'unanimité.
- **Vote pour la réélection d'Yves Morel :** élu à l'unanimité.
- **Vote pour l'élection de Jean-Luc Le Hen :** élu à l'unanimité.
- **Vote pour l'élection de Pierre Grillon :** élu à l'unanimité.

Le comité directeur (CODIR) est donc maintenant composé de 16 membres :

1- Marie Bonamie	2- Isabelle Bordes
3- Jacques Caron	4- Maryse Constantin
5- Yves Delahaye	6- Didier Dubourg
7- Serge Duprat	8- Mireille Giraudon
9- Pierre Grillon	10- Jean-Guy Jamain
11- Olivier Juillet	12- Jean-Luc Le Hen
13- Bernard Lot	14- Yves Morel
15- Hélène Tauzin	16- Patricia Vatus

Le CODIR se réunira le lundi 31 janvier pour élire (entre autres) les membres du bureau.

6- PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES PROJETS 2024

Escapade en Haut-Entre-deux-Mers 2023.

L'édition 2023 de notre traditionnelle Escapade en Haut-Entre-deux-Mers aura lieu dimanche 2 avril 2023 à St-Vivien-de-Monségur. Trois boucles de randonnée seront proposées : 12, 20 et 30 km. Les inscriptions sont ouvertes et peuvent se faire soit par formulaire papier ou via HelloAsso. Coût : 6€ pour les licenciés de la FFRP ou 7€ pour les autres, gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans. Les flyers et affiches préparés par Patricia V. et imprimés par le Crédit Agricole sont présentés ainsi que les cartes des 3 boucles.

Plus d'information sur le site « randorhem » où une page a été ajoutée dans la rubrique « Séjours et Manifestations ».

Comme l'an passé, nous aurons besoin d'une quarantaine de bénévoles environ pour la préparation et le déroulement de cet événement. Mireille fera un appel et ceux qui se seront portés volontaires recevront en mars leur affectation en fonction des desideratas exprimés. Les RHEM qui ne participent pas à l'organisation sont invités à randonner en famille et entre amis.

Les clubs de randonnées de Gironde plus quelques clubs voisins du 24 et 47 ont été contactés afin qu'ils incluent cette manifestation dans leurs calendriers.

Les affiches et flyers seront distribués en mars ; une page Facebook spécifique sera ouverte par Patricia V. Nous communiquerons également par voix de presse écrite et orale.

Séjours 2023

Deux séjours sont proposés à nos membres :

- du 26 au 29 mai sur l'île d'Oléron (animateurs : Cécile, Michel et Josiane)
- du 9 au 16 septembre à Eguzon (Creuse) pour la Vallée des Peintres (animateurs Maryse, Marie et Isabelle).

Les inscriptions pour les 2 séjours sont closes. Il y a eu 29 inscriptions pour Oléron et 38 pour Eguzon.

Toutes les idées sont les bienvenues. Si vous avez envie de nous faire partager un joli coin de France, faites-vous connaître et on vous aidera à organiser ce séjour.

A titre d'exemple, Virginie B. travaille actuellement sur un projet de séjour en 2024.

Un grand merci à celles et ceux qui, chaque année, organisent des séjours.

Sorties montagne

- Du 6 au 8 mars, un séjour raquette est organisé (Yves et Olivier) à Izeste (vallée d'Ossau). 12 personnes se sont inscrites et le séjour est complet.
- Du 13 au 15 juin, un séjour sera organisé en Pays Basque, à Si Etienne de Baïgorry (Olivier).

Le programme de la saison 2023-2024 sera défini en réunion par la commission montagne.

Sentiers

- Les RHEM se sont vus attribuer la surveillance d'une petite portion du GR6 (Arcachon aux Alpes Provençales) et du GR654 (St Jacques de Compostelle par la voie de Vézelay). Une première réunion a eu lieu le 23 janvier et une session sur le terrain pour la veille du GR6 est prévue pour le 1^{er} février
- Nous espérons que les travaux que nous avons conduits fin 2021-début 2022 sur le PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée) du Bazadais vont redémarrer afin que nous puissions voir nos recommandations aboutir.

Autres randonnées

- Cœur en Réolais

Sur l'initiative de la CDC du Réolais en Sud-Gironde en association avec la Fédération Française de Cardiologie, une manifestation sportive (VTT, trail, rando) sera organisée le samedi 13 mai au départ de Barie. Les RHEM ont été sollicités pour organiser la partie rando : 2 boucles, 8 et 12 km environ, seront proposées. Il faudra mobiliser une dizaine de bénévoles (marquage, balisage, accompagnement).

- Journée européenne des Moulins

Cet événement se tiendrait les 20 et 21 mai au Moulin de Cussol à Verdélais. Gironde Tourisme a sollicité les RHEM comme d'autres clubs de rando locaux pour cette randonnée mettant à l'honneur les moulins de notre région. A suivre.

Formation

- 2 stages CARP (certificat d'animateur de randonnée de proximité) sont prévus pour Patricia et Virginie
- Un stage d'animateur de rando santé sera suivi par Olivier

RAPPEL : que vous soyez animateur ou simplement adhérent, vous pouvez demander à participer à une formation PSC1 (prévention et secours civique niveau 1). Le coût de la formation (60 € en 2022) est pris en partie en charge par l'association pour les animateurs

7- QUESTIONS DIVERSES

- **Règlement intérieur** : le comité directeur a travaillé sur le règlement intérieur qui définit les modalités de fonctionnement quotidien de l'association et décrit dans le détail le fonctionnement des instances de notre club (AG, comité directeur, bureau). Ce règlement intérieur a été finalisé par une commission *ad hoc* et approuvé début janvier par le CODIR. Il doit être connu de tous les adhérents ; il est consultable sur le site de l'association en cliquant sur le lien suivant :

[Association Randonneurs du Haut-Entre-deux-Mers, qui sommes-nous \(randorhem.fr\)](http://randorhem.fr)

- **Campagne d'adhésion 2023-2024**

Une certaine confusion règne pour tout ce qui concerne les ré-adhésions : **la règle est que la licence est valable du 1^{er} septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1**. La raison pour laquelle la validité de l'assurance est prolongée jusqu'au 31/12 de l'année N+1 est d'éviter la rupture de couverture assurantielle en cas d'oubli, d'indisponibilité ou d'absence de l'adhérent pendant la période de ré-adhésion. En conséquence, chaque renouvellement d'adhésion doit être effectué au plus près du 1^{er} septembre.

Toutefois, afin de faciliter la tâche de notre responsable adhésion en lui permettant de préparer tous les travaux de saisie qu'elle devra faire sur le site de la Fédération, la campagne d'adhésion 2023-2024 **débutera le 01/07/23**. Elle s'achèvera le **31/10/23**.

Il est en revanche rappelé que tous les participants à un séjour ayant lieu entre septembre et décembre doivent impérativement être à jour de leur licence avant de partir. C'est le cas pour le séjour à Eguzon en septembre.

En ce qui concerne, les nouvelles adhésions, celles-ci sont possibles durant toute la saison sportive.

Nous encourageons vivement nos membres à favoriser l'inscription par HelloAsso : pas d'échanges de courrier, pas de chèque à établir et à aller encaisser, seulement un accès Internet....

• Budget prévisionnel

Une ébauche simplifiée de budget prévisionnel 2023 est présenté (c'est une première, on fera mieux les années suivantes) sur la base des chiffres comptables de 2022.

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60- Achat	590,00 €	70- Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	800,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	350,00 €	Escapade	800,00 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	240,00 €	74- Subventions d'exploitation	550,00 €
		Région (CDC)	-
62- Autres services extérieurs	630,00 €	Commune	-
Publicité, publication	50,00 €	FFRandonnée	550,00 €
Déplacements, missions	150,00 €	75- Autres produits de gestion courante	100,00 €
Frais postaux et télécommunications	380,00 €	Participation à la formation	30,00 €
Services bancaires, autres	50,00 €	Cotisations	30,00 €
		Dons	40,00 €
		76- Produits financiers	70,00 €
65- Autres charges de gestion courante	5 682,00 €		
Prélèvements licences	4 932,00 €	79- Transfert de charges	5 524,00 €
Formation	750,00 €	Adhésions	5 524,00 €
68- Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)	200,00 €		
		RESSOURCE A CONQUERIR	128,00 €
TOTAL DES CHARGES	7 102,00 €	TOTAL DES PRODUITS	7 102,00 €

Ce budget prévisionnel montre que pour être à l'équilibre, il nous faut soit conquérir une ressource de 128 € (accroître les « produits »), soit économiser 128 € (diminuer les charges), soit les deux.

Plusieurs pistes seront étudiées en CODIR :

➤ Aligner le montant des cotisations FAMILLE sur celui des cotisations individuelles : en effet le montant actuel de 63 € pour un couple génère une ressource de 2,40€ pour

l'association, une fois reversée la part FFRandomnée (soit 1,20 € par personne) alors que le montant de l'adhésion individuelle de 35€ génère une ressource de 4,70€.

L'avantage du tarif FAMILLE mis en place par la FFRandomnée vaut pour une famille avec enfants ou petits enfants et non pour un couple sans enfants. A titre d'exemple, si les 22 couples de l'association réglaient 70€ (2x35€) de cotisation et non 63€, il en résulterait un supplément de 154€ dans les caisses de l'association. Cet alignement des tarifs pourrait être progressif.

➤ Reconsidérer la politique du club qui se refusait jusqu'à présent à demander des subventions (communes, CDC,...)

➤ Réduire le montant des photocopies et affranchissements destinés à ceux d'entre nous qui ne sont pas connectés à Internet (environ 140€ cette année) en mettant en place un « binôme » entre personnes connectées et non connectées. Ce système, basé sur le volontariat, consisterait à faire acheminer à nos adhérents non connectés tous les documents que nous adressons par voie numérique, par un adhérent connecté (binôme, parrain, le terme est à définir).

12h00, fin de l'assemblée générale.

L'assemblée générale se termine par un apéritif offert par le club et par un repas type auberge espagnole où nous n'avons manqué de rien et surtout pas de desserts ! L'ensemble des participants remercie la mairie de Cours-de-Monségur et son maire présent parmi nous pour le prêt gracieux de cette belle et confortable salle des fêtes.